



## PROCÈS – VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 18 janvier 2022

### Nombre de conseillers

En exercice : 29  
Présents : 26  
Procurations : 01  
Absents : 03  
Votants : 27  
Convoqués le 12/01/2022  
Affiché le 25/01/2022

L'an deux mille vingt-deux et dix-huit janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Carbonne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à Carbonne, sous la présidence de : M. Denis TURREL.

**Présents** : MM. Denis TURREL, Marie-Caroline TEMPESTA, Ali BENARFA, Madeleine LIBRET-LAUTARD, Sophie RENARD, Rémi RAMOND, Sandra DA SILVA, Elias TAYIAR, Jacques GAILLAGOT, Bernard BARRAU, Pierre HELLÉ, Didier GENTY, Huguette DEDIEU, Franck QUIN, Stéphane LE BRUN, Corinne MASSA, Corinne GOUZY, Laurence CANITROT, Sandra LACOSTE, Fabrice COT, Marcella VALLANIA, Emilie BLANIC, Bastien HO, Cédric HAMMER, Marion GÉLIS, Julien GLINKOWSKI.

**Procuration** : Françoise HENRY donne procuration à Didier GENTY.

**Absent(e)s excusé(e)s** : Michel VIGNES, Françoise HENRY, Corinne PONS.

**A été nommé secrétaire** : M. Julien GLINKOWSKI.

**Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 heures.**

**En préambule, Monsieur le Maire rappelle que Sylvie Noël, Directrice des Affaires Juridiques de la Commune part à la retraite le 28 janvier 2022. Il tient à la remercier pour son implication au sein de notre collectivité. Elle a exercé ses fonctions avec loyauté et sensibilité toujours au service de nos administrés. Sa pédagogie auprès des élus et sa capacité d'adaptation ont rendu le droit simple. Au nom du conseil municipal, Monsieur le Maire lui souhaite une belle retraite.**

---

## ORDRE DU JOUR

---

### 1. Élection du secrétaire de séance.

Monsieur Julien Glinkowski est élu pour être secrétaire de séance.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2021.

Monsieur le Maire, en l'absence de remarques, fait procéder au vote.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

---

## ÉDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE

---

### 3. Numérique dans les écoles : plan de relance.

Dans le cadre du volet France relance dédié à la transformation numérique de l'enseignement, Madame Tempesta, adjointe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse rappelle que la collectivité a répondu à un appel à projets appelé "appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires" a été lancé mi-janvier.

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles (primaires et élémentaires). Notre projet a été présenté lors de la commission Education, Enfance, Jeunesse du 9 mars 2021.

L'aide de l'État est comprise entre 50 % et 70 % selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

Le budget du projet s'élève à :

- 58 557,55 € TTC pour le matériel, avec un financement à 70% de 40 990 € TTC.
- 6 374.40 € TTC de services et ressources avec un financement à 50% de 3 187.20 € TTC.

Notre dossier ayant été retenu, une convention doit être rédigée et signée avec les services de l'état avant le 31/01/2022 afin de mettre à exécution le projet.

Monsieur Hammer demande si une formation est prévue pour l'équipe enseignante. Madame Libret-Lautard répond qu'un conseiller pédagogique a été désigné à cet effet.

Monsieur Genty précise qu'une formation outils est principalement nécessaire.

Monsieur le Maire rappelle que dans 5 ans une nouvelle inscription au budget sera nécessaire. L'Etat subventionne aujourd'hui mais nous n'avons pas l'assurance d'avoir des aides financières lorsqu'il sera nécessaire de renouveler ces équipements.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour signer ladite convention.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

---

## **ANIMATION LOCALE ET POLITIQUE ASSOCIATIVE**

---

### **4. Actualisation des conseillers participant à la commission municipale Politique Association et Animation Locale.**

Monsieur le Maire indique que Monsieur Fabrice Cot souhaite intégrer la commission municipale Politique Association et Animation Locale.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

### **5. Composition de la commission extra- municipale concernant la fête de Saint Laurent.**

Monsieur Benarfa, adjoint en charge de l'animation locale et de la politique associative, explique que la création de cette commission a été actée lors du conseil municipal du 16 novembre 2021. La réunion du 8 décembre 2021 a convié les acteurs de la vie locale et associative.

Ainsi outre les commissions Animation Locale et Sport et Loisirs, des membres issus de la société civile siégeront :

- BELLIA Vincent
- BERGUE Angéline
- BOURGEOIS Benoit
- BRUNET Françoise
- BRUNET Frédéric
- CARNIN Jade
- COT Adèle
- JOSEPH Jean Paul
- LAGARDE Martine
- LAZARETIE Françoise
- LE BRUN Fanny
- LETOMBE Loic
- POMES Louis
- QUIN Ingrid
- SOLER Martin
- TEBALDINI Franck
- TEBALDINI Fany
- VINCENT Gérard

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider cette composition.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

---

## **FINANCES**

---

## 6. Budget communal 2021 : décision modificative 15.

Monsieur Benarfa, adjoint en charge des finances, précise qu'il convient d'effectuer une décision modificative afin d'émettre les dernières écritures comptables relatives aux écritures d'emprunt. En effet les frais de commissions du nouvel emprunt n'ont pas été budgétisés en 2021.

Il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires au compte 6688.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 66	Compte 6688	+ 1 600 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 73	Compte 7381	+ 1 600 €

La commission des finances du 14/01/2022 s'est prononcée sur ce point.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'effectuer cette décision modificative.

<p style="text-align: center;"><b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
---

## 7. Budget communal 2021 : décision modificative n° 16.

Monsieur Benarfa précise qu'il convient d'effectuer une décision modificative afin d'émettre les écritures de régularisation comptables relatives à la fiscalité suite à une demande du service de gestion comptable.

Il y a lieu de prévoir les crédits nécessaires au chapitre 014

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 014	Compte 7391178	+ 2 600 €
Chapitre 014	Compte 7391172	+ 4 100 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 73	Compte 73111	+ 6 700 €

La commission des finances du 14/01/2022 s'est prononcée sur ce point.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'effectuer cette décision modificative.

<p style="text-align: center;"><b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b></p>
---

## 8. Vente terrain chemin de la Dourdouille.

Monsieur Benarfa rappelle que lors du conseil municipal du 16 novembre 2021 il avait été acté qu'une personne se portait acquéreur de la parcelle N° 2023 d'une superficie de 690 m². La personne s'étant désistée, le terrain a donc été remis à la vente.

Aujourd'hui, une nouvelle personne se porte acquéreur.

Pour rappel, le prix de vente de ce lot est de 62 500 € conformément à l'avis des domaines.

Ce point a été soumis à l'appréciation de la commission des finances du 14 janvier 2022.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer les actes relatifs à cette vente.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

### **9. Avance sur subventions 2022 aux associations.**

Monsieur Benarfa précise que le vote du budget n'étant prévu qu'en mars, il est proposé de voter une avance sur les subventions allouées aux associations pour leur permettre un fonctionnement normal. Monsieur Benarfa propose de réaliser les avances suivantes et précise qu'elles correspondent à la moitié de la subvention octroyée en 2021.

Nom de l'association	Montant de l'avance
MJC	183 753 €
Ecole de musique	12 500 €
JSC	10 000 €
RCL XV	4 500 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de verser ces avances.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

---

## **PERSONNEL MUNICIPAL, PRÉVENTION et SÉCURITÉ**

---

### **10. Ouverture de postes dans les futures cuisines.**

Madame Martin, Directrice Générale des Services explique que le projet d'ouverture de cuisine au sein de l'école Guy Hellé et de l'école Henri Chanfreau nécessite le recrutement de 4 personnes :

-1 responsable de restauration scolaire à temps complet au grade d'agent de maîtrise à compter d'Avril 2022 (les grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique principale 1<sup>ère</sup> classe seront également ouverts).

-2 cuisiniers (1 pour chaque école) à temps complet au grade d'adjoint technique à compter de juin 2022 (les grades d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe seront également ouverts).

-1 second de cuisine à temps complet au grade d'adjoint technique à compter du 1/04/2022 (grade adjoint technique). Ce poste correspond à la pérennisation d'un agent présent depuis plusieurs années pour le remplacement d'un fonctionnaire indisponible, agent remplacé de retour avec de fortes contraintes médicales.

En cas de recherche infructueuse d'un fonctionnaire, le recrutement d'un contractuel sur ces emplois permanent au titre de l'article 3-3/2° pourra avoir lieu.

La commission du personnel du 6/12/2021 et la commission Education Enfance et Jeunesse du 17/12/2021 a émis un avis favorable à ces recrutements.

Monsieur le Maire précise qu'une pré-visite des cuisines par les élus sera organisée au printemps.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur ces ouvertures de postes.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

#### **11. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe suite à un reclassement.**

Madame Martin explique qu'en raison de la régularisation de la situation d'un agent en aménagement de poste (gestionnaire inventaire et vente au sein des services administratifs des services techniques) et reconnu inapte de manière absolue et définitive aux fonctions du cadre d'emploi des adjoints techniques par le comité médical en date du 01/12/2021, il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (le poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe au sein du service entretien bâtiment self sera par conséquent fermé).

Monsieur le Maire demande l'approbation de cette création de poste afin de pouvoir intégrer l'agent définitivement dans la filière administrative.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

#### **12. Promotion interne.**

Madame Martin explique que, suite à la commission du personnel du 18/01/2021 et à l'examen des vœux du personnel, la promotion interne au choix sur le grade d'agent de maîtrise de 2 agents avait été proposée au Centre de gestion de la Haute Garonne. Suite à l'examen de ces dossiers, le Président du centre de gestion a inscrit ces 2 agents sur la liste d'aptitude. Il y a donc lieu de créer 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet : 1 au sein du service Réseaux divers et 1 au sein du service cadre de vie.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de procéder à l'ouverture de ces deux postes.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

#### **13. Accroissement temporaire d'activité service marchés publics**

Madame Martin rappelle qu'un agent assure depuis le 6/01/22 le remplacement de l'agent en charge de l'urbanisme (temps complet). La reprise de cet agent devant se faire à mi-temps au 21/01/2022, il est donc demandé de pouvoir utiliser l'autre mi-temps afin de faire du tuilage au sein du service marchés publics, jusqu'au départ en congé de maternité de l'agent responsable du service, soit le 23/02/2022.

Monsieur Genty fait part de la question de Madame Henry : elle souhaite savoir les conséquences de cette organisation sur l'accueil du public.

Madame Martin répond que l'adaptation de l'accueil du public a été nécessaire d'où des nouveaux horaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de créer ce Contrat à Durée Déterminée en accroissement temporaire d'activité du 21/01/2022 au 23/02/2022.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

#### **14. Assurance statutaire du personnel 2022 pour la commune et le service de l'eau**

Madame Martin informe l'Assemblée que, depuis 1992, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) propose une mission optionnelle d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux, par application des dispositions du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Ce service consiste en :

- La mise en place d'un contrat groupe d'assurance à adhésion facultative, pour le compte des structures publiques territoriales employeurs du département de la Haute-Garonne ;
- La réalisation d'une prestation de suivi des sinistres et des conditions d'application du contrat et de conseil.

Après mise en concurrence par voie d'appel d'offres ouvert, le groupement Gras Savoye (Courtier mandataire) et CNP (Assureur) est titulaire du contrat groupe permettant la couverture des risques afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC et des risques afférents aux agents affiliés à la CNRACL.

Les deux couvertures prennent effet au **1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 4 ans.**

Madame Martin indique que les conditions de couverture et les conditions financières proposées au titre du contrat groupe sont les suivantes :

- ✓ **Pour la couverture des risques statutaires afférents aux agents affiliés à l'IRCANTEC** (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est inférieur à 28 heures hebdomadaires, agents contractuels de droit public ou de droit privé) :
  - Garantie :
    - Congé de maladie ordinaire avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire
    - Congé de grave maladie
    - Congé de maternité, congé de naissance, congé pour l'arrivée d'un enfant en vue de son adoption, congé adoption et paternité/accueil de l'enfant
    - Congé pour accident ou maladie imputables au service
  - Taux de cotisation : 0,60 %

- ✓ **Pour la couverture des risques statutaires afférents aux agents affiliés à la CNRACL** (agents titulaires et stagiaires dont le temps de travail est supérieur ou égal à 28 heures hebdomadaires) :

- Garanties et taux :

<b>Taux au 01/01/2022</b>	<b>15.50%</b>
<b>Garanties :</b>	
<i>Décès</i>	<i>0.15%</i>
<i>Accident et maladie imputables au service</i>	<i>6.51%</i>
<i>Maternité et adoption</i>	<i>0.31%</i>
<i>Maladie ordinaire avec une franchise de 10j fermes par arrêt, annulée pour plus de 60j consécutifs</i>	<i>3.93%</i>
<i>Congé longue maladie et congé de longue durée (maladie non imputable au service)</i>	<i>4.60%</i>

Il précise en outre que les taux sont garantis pendant deux ans à couverture constante. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ils pourront être révisés dans les conditions fixées par le marché.

Madame Martin rappelle que depuis 2019, le taux était à 7.92%, contre 15.50% aujourd'hui.

Pour information, la cotisation en 2021 s'élevait à 129 000 € contre 240 000 € pour 2022. Pour la Communauté de Communes du Volvestre, l'augmentation s'élève à 150 000 €.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un marché fermé et que contrairement au secteur privé le risque est assumé par l'ensemble des assurés, ce qui n'est pas le cas d'une collectivité qui doit assumer seule le risque.

La commune n'a pas d'autre choix que de subir cette hausse.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal d'adhérer au service contrat groupe du CDG31 2022/2025 pour la Mairie et le service de l'eau aux conditions précédemment exposées.

<b>Votants : 27 – Pour : 27 – Contre : 00 – Abstention : 00</b> <b>Adopté à l'unanimité.</b>
---

---

## DIVERS

---

### 15. Point inondations du 12 janvier 2022.

Monsieur le Maire rappelle que Carbonne a subi une inondation importante dans la soirée du 10 janvier 2022.



A 17h00, les riverains concernés ont été prévenus et à 20h30, déclenchement de la cellule de crise. L'évacuation de 7 familles a été organisée.

Malgré l'alerte, certains riverains n'ont pas mesuré l'urgence, ni la gravité de la situation et ont malheureusement tout perdu. Monsieur le Maire souligne que la responsabilité de la commune ne peut donc incomber à la commune.

Les jardins partagés ont subi des dégâts importants. Concernant l'eau stagnante, un pompage ne peut être envisagé car il s'avèrerait inutile et coûteux.

Concernant les familles touchées, des solutions de relogement et d'aides alimentaires ont été apportées par le CCAS.

Une réunion évaluation aura lieu semaine prochaine afin de faire le bilan sur les protocoles d'alerte et de gestion de crise ce qui permettra d'être plus efficace si la situation devait se reproduire.

Monsieur le Maire tient à remercier les agents de la police Municipale, les agents municipaux, le CCAS ainsi que les élus.

Monsieur Hammer souhaite savoir s'il y a bien eu un lâcher de barrage. Monsieur le Maire répond par la négative.

Monsieur Hô indique qu'une réflexion sur l'imperméabilisation des sols des communes en amont pourrait être menée.

#### **16. La halle à la volaille.**

Monsieur le Maire indique que le bureau d'études Geotec et le GIE Garonne Développement ont réalisé une étude du bâtiment qui a soulevé 2 interrogations :

- La réglementation impose des seuils de capacité en fonction du nombre de personnes accueillies. Aujourd'hui, la halle ne peut pas accueillir du public puisqu'elle ne répond pas aux normes de solidité.
- Les piliers font l'objet d'études complémentaires afin d'évaluer leur capacité à supporter un poids supplémentaire et les éventuelles fragilités qu'aurait pu causer la crue.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est donc dans l'obligation de prendre un arrêté de fermeture au public de la halle à la volaille.

Nous attendons le rapport complet du bureau d'études afin de mener une réflexion sur la rénovation, la destruction de la halle ou la construction d'un nouveau bâtiment.

Monsieur Genty souhaite connaître les délais concernant la réponse du bureau d'études. Monsieur le Maire répond pas avant 2 ou 3 mois.

#### **17. Marchés conclus en 2021.**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Code des marchés Publics aujourd'hui abrogé (article 133) prévoyait que les acheteurs étaient tenus de publier chaque année une liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires (Arrêté du 21 juillet 2011), au cours du premier trimestre de chaque année.

Cette obligation a disparu à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 au profit de l'apparition de la notion de « données essentielles des marchés » au sein de l'article 107 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Ainsi, le tableau ci-après récapitule les marchés publics signés au titre de l'année 2021 classés de chronologiquement, par type, par procédure et par tranche.

## Marchés de travaux

Tranche HT	Montant HT du marché/lot	Montant TTC du marché/lot	Prestation	Type de marché	Objet du marché	Numéro du marché	Attributaire avec CP
90 000 à 5 349 999,99	51 478,23 €	61 773,88 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 01 Gros Œuvre	2021-05	J. GONZALEZ 4 Chemin des Nauzes, 31170 Mauzac
90 000 à 5 349 999,99	18 752,60 €	22 503,12 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 02- Voirie Réseaux divers	2021-06	TRAVAUX PUBLICS DE CARBONNE 12 Chemin de l'Industrie, 31390 Carbonne
90 000 à 5 349 999,99	44 500,00 €	53 400,00 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 03- Structure/métal	2021-07	DL GARONNE ZA LA PICHE, 1 Rue marcel langer, 31600 SEYSSSES
90 000 à 5 349 999,99	3 302,00 €	3 962,40 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 04- Plâtrerie/ Isolation	2021-08	MARTIN ET FILS Route de Peyssies, 31390 Carbonne
90 000 à 5 349 999,99	10 184,16 €	12 220,99 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 05- Menuiseries	2021-09	EYCHENNE ET FILS 11 Route de Daumazan, 09350 SABARAT
90 000 à 5 349 999,99	11 086,11 €	13 303,33 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 06 : Carrelages/ Faïences	2021-10	J. GONZALEZ 4 Chemin des Nauzes, 31170 Mauzac
90 000 à 5 349 999,99	2 453,25 €	2 943,90 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 07 : Peintures	2021-11	LORENZI 47 Avenue de la Bigorre 31210 Montréjeau
90 000 à 5 349 999,99	11 900,00 €	14 280,00 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 08 : Electricité	2021-12	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE 2 ZA de Perbost, 31800 Labarthe-Inard
90 000 à 5 349 999,99	4 260,00 €	5 112,00 €	Travaux	MAPA	Construction d'un espace de convivialité- Lot 09- Plomberie/ Sanitaires	2021-13	ALLIASERV COUSERANS 45 Bis Allée Pierre Sémard, 09200 SAINT-GIRONS
<90 000	30 928,00 €	37 113,60 €	Travaux	MAPA	Travaux de remplacement du réseau d'eau potable- Impasse du Claous	2021-14	GIESPER 24 Avenue Georges Pompidou BP 53369, 31133 BALMA

90 000 à 5 349 999,99	131 559,12 €	157 870,94 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 1 - Terrassement / vrd / Aménagements extérieurs	2021-15	JEAN LEFEBVRE MIDI-PYRÉNÉES ZI de Vic – 1 Rue de la Production, BP12142, 31321 CASTANET- TOLOSAN cedex
90 000 à 5 349 999,99	333 879,19 €	400 655,03 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 2 - Démolition / gros œuvre	2021-16	TRAVAUX ENTRETIEN BATIMENT MIDI- PYRENEES 13 Impasse de Flambère - CS 23113- 31026 TOULOUSE CEDEX 3
90 000 à 5 349 999,99	18 017,36 €	21 620,83 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 3- Étanchéité	2021-17	ÉTANCHÉITÉ MIDI-PYRÉNÉES 378 route de Launaguet, 31140 LAUNAGUET
90 000 à 5 349 999,99	26 678,20 €	32 013,84 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 4 - Couverture / bardage métallique	2021-18	MIRAMOND MASSOL Parc Commercial de Cassagnettes, 12510 OLEMPS
90 000 à 5 349 999,99	60 500,00 €	72 600,00 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 5- Revêtement de façade	2021-19	LES BRIQUETEURS RÉUNIS 24 Boulevard Du Libre Echange, ZAC DES CHAMPS PINSONS, 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
90 000 à 5 349 999,99	35 371,00 €	42 445,20 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 6- Menuiseries extérieures	2021-20	SANCHEZ 27 Ter Chemin de la Parisette, 31270 CUGNAUX
90 000 à 5 349 999,99	48 913,00 €	58 695,60 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 7 - Doublage- cloisons-faux plafonds	2021-21	ENTREPRISE TRAVAUX PLATERIE 7 Rue Sirven, BP 50393, 31103 TOULOUSE
90 000 à 5 349 999,99	20 081,68 €	24 098,01 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 8 - Menuiseries intérieures bois	2021-22	CGEM CONSTRUCTION 131, route de Launaguet, 31200 TOULOUSE
90 000 à 5 349 999,99	104 573,13 €	125 487,76 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 9 - Sol / peinture / faïence	2021-23	TECHNICERAM (mandataire) 147 Route de Toulouse, 31270 CUGNAUX
90 000 à 5 349 999,99	127 977,15 €	153 372,58 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 10 - Cloisons agro- alimentaires	2021-24	CP INSTALL 275 Avenue Georges Guignard, 47550 BOE

90 000 à 5 349 999.99	112 000,00 €	134 400,00 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 11 - Electricité	2021-25	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE 2 ZA de Perbost, 31800 Labarthe- Inard
90 000 à 5 349 999.99	346 000,00 €	415 200,00 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 12 - Chauffage ventilation plomberie sanitaire	2021-26	ALIBERT ET FILS « Le Prieuré » 31410 LONGAGES
90 000 à 5 349 999.99	357 000,00 €	428 400,00 €	Travaux	MAPA	Réhabilitation cuisines lot 13 - Equipements cuisine	2021-27	BONNET THIRODE 15, route de Bessières, 31240 L'UNION
<40 000€	14 200,00 €	17 040,00 €	Travaux	Article R2122-8	Aménagement de Mise en sécurité – Intersection Avenue Vincent Auriol / R.D. 10 – Rue Etienne Prosjean	2021-35	TRAVAUX PUBLICS DE CARBONNE 12 Chemin de l'Industrie, 31390 Carbonne
90 000 à 5 349 999.99	106 000,00 €	127 200,00 €	Travaux	MAPA	Travaux de remplacement du réseau d'eau potable - Avenue Aristide Briand et Chemin de Las Peyrères	2021-36	Sud-Ouest Réseaux ZAC de Serres 26 Rue des Treilles  31410 NOE
<b>TOTAL</b>	<b>2 031 594,18 €</b>	<b>2 437 713,01 €</b>					

### Marchés de fournitures

Tranche HT	Montant HT du marché/lot	Montant TTC du marché/lot	Prestation	Type de marché	Objet du marché	Numéro du marché	Attributaire avec CP
< 214 000 (seuil procédure formalisé)	55 000,00 €	66 000,00 €	Fournitures	ACCORD- CADRE À BONS DE COMMANDE	Fourniture et installation de mobilier scolaire : Lot 1 : ateliers, dortoirs, Bibliothèques Centres Documentaires des deux Groupes scolaires, et Mobilier du Centre de loisirs	2021-01	DPC 1 Rue Pierre et Marie Curie, 79300 Bressuire
< 214 000 (seuil procédure formalisé)	6 000,00 €	7 200,00 €	Fournitures	ACCORD- CADRE À BONS DE COMMANDE	Fourniture et installation de mobilier scolaire et de bureau : Lot 2 : Mobilier restauration	2021-02	DPC 1 Rue Pierre et Marie Curie, 79300 Bressuire

					scolaire au sein des Groupes scolaires Henri Chanfreau et Guy Hellé		
< 214 000 (seuil procédure formalisé)	10 000,00 €	12 000,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Fourniture et installation de mobilier scolaire : Lot 3 : Mobilier de réunion et de bureau	2021-03	Bureau Aménagement Sud-Ouest, sise Zone industrielle " La puzaque", Chemin Perrin, 32500 FLEURANCE
<90 000		- €	Fournitures	MAPA	Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés	2021-04	GAZ de Bordeaux Direction Energie 6 Place Ravezies 33000 Bordeaux
20 000 => 90 000 €	8 000,00 €	9 600,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de Fournitures de bureau - Lot 1 : Fournitures de bureau	2021-28	LACOSTE Dactyl Bureau & Ecole 15 Allée de la Sarriette – ZA Saint Louis, 84250 Le Thor
20 000 => 90 000 €	6 000,00 €	7 200,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de bureau - Lot 2 : Fourniture de Papier	2021-29	LACOSTE Dactyl Bureau & Ecole 15 Allée de la Sarriette – ZA Saint Louis, 84250 Le Thor
20 000 => 90 000 €	5 000,00 €	6 000,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de bureau - Lot 3 : Fourniture de Papier et enveloppe à en-tête	2021-30	COMPAGNIE EUROPEENNE DE PAPETERIE Espace Gutenberg, CS 40007, 16440 Rouillet Saint-Estèphe
20 000 => 90 000 €	700,00 €	840,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de bureau - Lot 4 : Marché réservé aux ateliers protégés	2021-31	ANTILOPE Village d'entreprise de Saint Henri, Rue Anne Gacon Lot 201, 13016 MARSEILLE
20 000 => 90 000 €	3 000,00 €	3 600,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de bureau - Lot 5 : Consommables informatiques	2021-32	MEDIAOCTETS 50 Chemin du Vieux Soldat, 59840 Lompret
20 000 => 90 000 €	77 544,00 €	93 052,80 €	Fournitures	MAPA	Fourniture et acheminement d'électricité et services associés	2021-37	HYDROPTION 3 Rue Jean Racine 83000 Toulon
20 000 => 90 000 €	82 435,00 €	98 922,00 €	Fournitures	MAPA	Fourniture et acheminement d'électricité et services associés	2021-38	TotalEnergies Electricité et Gaz de France 2 Bis Rue Louis Armand, 75015 Paris

<90 000	6 000,00 €	7 200,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de scolaires - Lot 1 : Maternelle Henri CHANFREAU	2021-39	SURRE MAJUSCULE 40 Rue DELCASSE 09000 FOIX
<90 000	9 500,00 €	11 400,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de scolaires - Lot 2 : Élémentaire Henri CHANFREAU	2021-40	SURRE MAJUSCULE 40 Rue DELCASSE 09000 FOIX
<90 000	7 500,00 €	9 000,00 €	Fournitures	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Acquisition de fournitures de scolaires - Lot 3 : Primaire Guy HELLÉ	2021-41	SURRE MAJUSCULE 40 Rue DELCASSE 09000 FOIX
<b>TOTAL</b>	<b>276 679,00 €</b>	<b>332 014,80 €</b>					

### Marchés de Prestations intellectuelles

Tranche HT	Montant HT du marché/lot	Montant TTC du marché/lot	Prestation	Type de marché	Objet du marché	Numéro du marché	Attributaire avec CP
<40 000€	5 950,00 €	7 140,00 €	Prestation intellectuelle	Article R2122-8	Réalisation d'une étude flash du marché immobilier et foncier en vue du développement du secteur Labarre	2021-33	ADEQUATION 31 Rue Mazenod 69003 Lyon
20 000 => 90 000 €	55 800,00 €	66 960,00 €	Prestation intellectuelle	MAPA	MOE Restructuration de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	2021-34	TRAMES ARCHITECTES 6 rue des Saules, 106, BAT C,31400 TOULOUSE
<90 000	25 000,00 €	30 000,00 €	Prestation intellectuelle	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Fournitures de services de télécommunications voix et données – Lot n°1 : Téléphonie fixe : Raccordements et acheminements du trafic interconnexion des sites et accès Internet	2021-42	ALSATIS SAS 11 Rue Michel Labrousse 31100 TOULOUSE
<90 000	10 000,00 €	12 000,00 €	Prestation intellectuelle	ACCORD-CADRE À BONS DE COMMANDE	Objet : Fournitures de services de télécommunications voix et données – LOT N° 2 : Téléphonie mobile, usages voix et données	2021-43	Société Française du Radiotelephone - SFR 16 Rue du Général Alain Boissieu 75015 Paris 15
<b>TOTAL</b>	<b>96 750 €</b>	<b>116 100,00 €</b>					

## **18. SRADDET : enquête publique**

La Région Occitanie élabore le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires - SRADDET Occitanie, (document de planification supérieur aux PLU et aux SCOT). Une enquête publique a lieu du 23 décembre 2021 au 7 février 2022 inclus.

Conformément à l'article R 123-12 du Code de l'environnement, un lien permet d'accéder à l'intégralité du dossier soumis à enquête publique à compter du 23 décembre 2021 :

<https://www.registre-numerique.fr/sraddet-occitanie-2040>

Vous pourrez également trouver des informations sur l'enquête publique sur le site de la Région à l'adresse suivante :

<https://www.laregion.fr/Enquete-Publique-sur-le-projet-de-SRADDET-Occitanie-2040>

---

## **DÉLÉGATIONS AU MAIRE**

---

▪ Dans le cadre des délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du 26 mai 2020, il a été signé une convention constituant une servitude de passage au profit du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) afin de procéder à l'implantation de 9 poteaux avec éclairage sur les parcelles G1846-1977-1803-1804-1972-1970-1866-2008-2012-2014 Chemin de Balas.

---

## **INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

---

### **19. Arrêté préfectoral relatif au projet de requalification et d'extension du parc d'activités environnemental d'Activestre sur la commune de Carbonne.**

Monsieur le Maire explique que la Préfecture nous a adressé :

- L'arrêté indiquant que la Communauté de Communes du Volvestre est bénéficiaire de l'autorisation environnementale au titre de l'article L.1811 et suivants du code de l'environnement concernant le projet de requalification et d'extension du parc d'activités environnemental d'Activestre.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Monsieur Hammer interroge sur le projet « les Riads du Volvestre » un temps évoqué sur la zone Activestre.

Monsieur le Maire répond qu'il est abandonné et informe que le projet d'implantation d'une piscine couverte est étudié par la Communauté de Communes du Volvestre.

Madame Lacoste souhaite savoir si les élections présidentielles et législatives se dérouleront au Centre Socio Culturel.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative et précise que comme lors des dernières élections, une navette sera mise en place afin d'assurer le transport des personnes de la Mairie au CSC.

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission Culture et Communication a travaillé sur le rajeunissement du logo de la Mairie. Madame Renard présente donc ce nouveau logo à l'ensemble des conseillers.

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Julien GLINKOWSKI

---



Le Maire,

Denis TURREL

